

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 AVRIL 2018

- **Nomination en qualité d'administrateur de M. Patrice Caine et M. Axel Dumas**
- **Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jean-Paul Agon et de Mme Belén Garijo**
- **Approbation d'un dividende de 3,55 euros en augmentation de + 7,6 %**
- **Plan de rachat d'actions de 500 millions d'euros**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de L'Oréal s'est réunie à Paris le mardi 17 avril 2018, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Agon, Président-Directeur Général.

L'Assemblée a adopté toutes les résolutions proposées, et notamment :

- approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2017 ;
- décidé la distribution d'un dividende de 3,55 euros par action. Ce dividende est porté à 3,90 euros pour les actions inscrites continûment au nominatif depuis au moins deux ans.
Date de mise en paiement : le vendredi 27 avril 2018 ;
- nommé deux nouveaux administrateurs, M. Patrice Caine et M. Axel Dumas pour une durée de quatre ans ;
- renouvelé les mandats d'administrateur de M. Jean-Paul Agon et de Mme Belén Garijo, pour une durée de quatre ans.

Le Conseil d'Administration, réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, a décidé de reconduire M. Jean-Paul Agon dans ses fonctions de Président-Directeur Général. Le Conseil a été informé du renouvellement pour quatre ans des mandats d'Administrateur salarié de Mme Ana Sofia Amaral et de M. Georges Liarokapis, nommés respectivement par l'Instance Européenne de Dialogue Social (Comité d'Entreprise Européen) et la CFE-CGC, organisation syndicale la plus représentative au niveau de L'Oréal en France.

Par ailleurs, le Conseil a décidé, dans le cadre de l'autorisation votée par l'Assemblée Générale du 20 avril 2017, de procéder au cours du deuxième trimestre 2018, à des rachats d'actions L'Oréal pour un montant maximum de 500 millions d'euros. Les actions ainsi rachetées ont vocation à être annulées.

Le résultat des votes est disponible sur le site www.loreal-finance.com. Le résumé de l'Assemblée fera l'objet de la prochaine "Lettre aux Actionnaires" de L'Oréal, disponible sur demande et sur le site www.loreal-finance.com.

« Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres L'Oréal. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant L'Oréal, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, également disponibles en version anglaise sur notre site Internet www.loreal-finance.com. Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent communiqué, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations. »

Contacts L'ORÉAL (standard : 01.47.56.70.00)

Actionnaires individuels et Autorités de Marché

M. Jean Régis CAROF
Tél. : 01.47.56.83.02
jean-regis.carof@loreal.com

Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels

Mme Françoise LAUVIN
Tél. : 01.47.56.86.82
francoise.lauvin@loreal.com

Journalistes

Mme Stephanie CARSON-PARKER
Tél. : 01.47.56.76.71
stephanie.carsonparker@loreal.com

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers (Code I.S.I.N. : FR0000120321), ainsi que vos journaux habituels ou le site Internet dédié aux actionnaires et investisseurs, www.loreal-finance.com, l'application mobile L'Oréal Finance ou contacter le numéro vert : 0.800.66.66.66 (appel gratuit).